



Archidiocèse de
Saint-Boniface
Archdiocese

RAPPORT 2020-2021

DE L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

Juin 2021



CHERS PRÊTRES, DIACRES, RELIGIEUSES ET RELIGIEUX, ET LAÏCS FIDÈLES DE L'ARCHIDIOCÈSE,

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas toujours. C'était bien le cas pour l'année pastorale et financière 2020-2021. À peine avons-nous formulé les plans pastoraux et le budget de l'Archidiocèse de Saint-Boniface pour l'année qu'il a fallu tout repenser à la lumière de la pandémie de la Covid-19. Plus que jamais, nous avons besoin que l'Esprit-Saint nous enseigne la voie à suivre d'un mois, d'une semaine, et même d'un jour à l'autre pour que nous demeurions unis dans le Christ et menions notre vie chrétienne en paix : « Mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. » (Jean 14 : 26) En l'Esprit-Saint, nous avons un bon allié sur qui nous pouvons toujours compter pour nous guider.

Afin de continuer à fournir une nourriture spirituelle aux gens de l'archidiocèse et de soutenir ceux et celles dans le besoin, le personnel du Centre diocésain a accéléré les communications par divers moyens, a favorisé le dialogue entre paroisses et a utilisé la technologie à bon escient. Dès l'imposition des premières restrictions sanitaires, nous avons eu l'occasion de nous réunir virtuellement dans des célébrations liturgiques. D'une certaine façon, je crois que nous nous connaissons un peu mieux d'un coin à l'autre de notre vaste archidiocèse grâce à une plus grande utilisation de moyens de communication sans limites physiques.

Du côté financier, l'Archidiocèse a soutenu les paroisses dans l'obtention de subventions gouvernementales, a minimisé ses dépenses et a réduit la taxe diocésaine pour assurer la survie financière des paroisses, tout en continuant à servir les paroisses. Au début de la pandémie, nous nous attendions à creuser le déficit. Grâce à la réponse généreuse des gens envers la Campagne du Bon Pasteur, qui ont donné 121 462 \$ de plus qu'en 2019-2020, le déficit est gérable. À 130 407 \$, il est préoccupant, mais pas alarmant en pareille circonstance. Merci de tout cœur de votre bienveillance!

Dans le présent rapport, Mireille Grenier, directrice des Services pastoraux, et Richard Fréchette, économiste diocésain jusqu'à récemment, vous présentent quelques éléments clés dans nos efforts remarquables de l'année, notamment par l'investissement des ressources humaines et financières qui y ont été accordées. J'ose prier et croire que ce rapport pour l'année 2020-2021 démontre que l'équipe diocésaine, guidée par le Saint-Esprit, a bien discerné et accompli son rôle.

Je prie aussi que l'Esprit-Saint soit consolateur pour vous, que Dieu vous bénisse, vous et vos proches, et qu'il vous garde à l'abri de tout danger et forts en amour et en compassion parmi vous.



+ Albert LeGatt
+MONSEIGNEUR ALBERT LEGATT
ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE



MOT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES PASTORAUX

Comme le reste du monde entier, les services pastoraux de l'Archidiocèse de Saint-Boniface ont dû s'adapter pour continuer à offrir des services lors de la pandémie. Sachant que la foi reconforte et rapproche les gens tout particulièrement en temps de difficultés, nous étions bien décidés à assurer notre mission. Interpelés par le défi de demeurer au service des paroisses durant la pandémie, nous nous sommes appliqués à trouver de nouvelles façons de nous consacrer à notre ministère. Voici quelques actions menées par l'équipe diocésaine.

1) Partage d'expériences entre les responsables dans les paroisses

Une de nos premières initiatives était de tendre la main aux gens en position de leadership dans nos paroisses. Dans des rencontres virtuelles, les prêtres, les animatrices de la vie paroissiale et les leaders laïcs nous ont fait part de leurs défis par rapport aux restrictions sanitaires et ont réfléchi collectivement à des solutions pour les relever, un travail coopératif qui a favorisé l'entraide et le soutien mutuel. Ces réunions étaient source d'encouragement pour les paroisses et le diocèse.

2) La sécurité des nôtres

Dans le cadre de ces rencontres diocésaines, le personnel du diocèse a aussi fourni des clarifications au sujet de l'application des restrictions sanitaires. Dès le début de la pandémie, le Service des communications a fait le pont entre les autorités provinciales et les paroisses dans ce dossier, un travail d'importance cruciale pour veiller à la sécurité des nôtres et considérable compte tenu des révisions régulières des ordres provinciaux.

3) Ateliers virtuels

De façon régulière, les différents services pastoraux veillent à la formation initiale et continue des intervenantes et intervenants paroissiaux en catéchèse et en pastorale jeunesse, entre autres. Durant la pandémie, les ministères dans les paroisses continuaient à compter sur notre équipe pour la formation, alors nous devons être créatifs! Grâce à Internet et aux outils de vidéoconférence, nous avons pu rassembler des gens des quatre coins de l'archidiocèse à nombreuses reprises.

Dans le passé, nous avons privilégié les rencontres en personnes pour favoriser le contact humain et le dialogue. Par le biais de la pandémie, les gens dans les paroisses, chapellenies et missions ainsi que le personnel du Centre diocésain ont tous appris à apprivoiser les technologies et à les utiliser au service de l'évangélisation. En temps ordinaire, certaines personnes ne pouvaient pas participer à la formation offerte par le Centre diocésain en raison de la distance. Un exemple parfait est celui des sœurs religieuses qui assurent des services dans nos communautés du Nord. Normalement, elles

n'auraient pas pu participer aux ateliers de l'automne pour les catéchètes en raison de la distance. Même si nous avons bien hâte de retrouver les gens de l'archidiocèse en personne, nous continuerons à nous appuyer sur la technologie, entre autres pour rejoindre les gens plus éloignés dans notre diocèse.

Pour terminer, je veux mentionner que je suis extrêmement fière du travail accompli par les membres de l'équipe des services pastoraux et des services administratifs. Un grand défi nous a été lancé au début de l'année financière 2020-2021 et nous avons dû rapidement changer nos plans pour répondre aux besoins immédiats de nos paroisses. Chacune et chacun avait un rôle à jouer afin de bien accompagner les gens en paroisse. Grâce à l'effort collectif et à l'esprit d'entraide au sein de l'archidiocèse, nous avons fait face et continuons à faire face en unisson aux répercussions de la pandémie. Merci à nos collègues dans les paroisses!

En cette année dédiée à Saint-Joseph, demandons-lui spécialement d'intercéder en notre faveur afin de nous donner le courage nécessaire à l'accomplissement de la volonté de Dieu, peu importe les nouveaux défis à surmonter.

MIREILLE GRENIER



RAPPORT DES OPÉRATIONS

Pour la période allant du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021 La Corporation Archépiscopale Catholique Romaine de Saint-Boniface

REVENUS OPÉRATIONNELS

	2021	2020
Recouvrements - assurance propriété et collective des paroisses et autres	1 216 936	1 251 904
Taxe diocésaine (10 à 20 %)	814 264	1 456 751
Société ecclésiastique - régime d'entraide et de retraite des prêtres	562 714	521 240
Loyer - 622, rue Taché, propriétés, chambres et salles	464 981	408 475
Dons et legs	445 795	675 952
Revenus sur placements	430 818	821 089
Campagne du Bon Pasteur	390 936	269 474
Subvention salariale d'urgence du Canada	317 669	0
Bourses - Catholic Missions in Canada	213 338	236 375
Collectes nationales	134 422	218,962
Total des revenus opérationnels	4 991 874	5 860 222

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Dépenses des services pastoraux

Missions Premières Nations	379 762	501 297
Formation des séminaristes, des diacres et des prêtres	322 277	433 169
Accueil et formation des prêtres nouveaux-arrivants	108 001	101 700
Bureau des services pastoraux	98 481	106 450
Communications	91 315	76 401
Cathéchèse	83 268	86 755
Aide aux paroisses moins fortunées	59 833	78 179
Pastorale jeunesse	53 251	60 380
Chancellerie	52 228	77 180
Mariage, famille et vie	51 019	74 571
Tribunal matrimonial	45 033	65 205
Gala diocésain et don du diocèse envers la rénovation de la Cathédrale	41 921	111 605
Formation des laïcs	32 732	56 342
Autres services pastoraux	24 076	52 638
Ministère - Hôpital Saint-Boniface	19 705	23 661
Dons charitables diocésains	16 646	24 938
Sous-total des dépenses opérationnelles - services pastoraux	1 479 546	1 930 471

Autres dépenses opérationnelles

Assurance propriété et collective des paroisses	1 116 434	1 008 997
Bureau de l'archevêque et administration diocésaine	841 318	897 563
Pension des prêtres retraités et loyer de logement payé à la Villa Aulneau	791 922	803 414
Entretien, réparations majeures et services publics	364 363	399 340
Remise des collectes nationales	176 604	258 883
Cuisine de la résidence des prêtres	163 975	176 579
Gestion des placements, vérification et frais juridiques	96 173	126 101
Autres fonds à restrictions internes	56 962	75 583
Amortissement	39 534	39 534
Remise de dons en espèce d'actions pour les paroisses	5 235	118 256

Total global des dépenses opérationnelles **5 132 067** **5 834 722**

Surplus ou manque à gagner des opérations **(140 193)** **25 500**

Différence entre gains et déboursés aux fonds à restrictions externes **9 786** **(39 693)**

SURPLUS OU MANQUE À GAGNER (-) **(130 407)** **(14 193)**

NOTES EXPLICATIVES POUR LE RAPPORT FINANCIER 2020-2021

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport financier de l'Archidiocèse de Saint-Boniface; vous pouvez aussi le consulter sur notre site Web : www.archsaintboniface.ca. Veuillez noter que les paroisses, missions et écoles paroissiales produisent chacune leur propre rapport financier annuel.

Un rapport financier comme celui-ci est souvent mieux compris lorsqu'il est accompagné de quelques notes explicatives. Le Centre diocésain offre plusieurs services pastoraux et administratifs aux paroisses et il s'occupe de l'entretien de l'édifice au 622, avenue Taché, de l'Archevêché et de la résidence pour les prêtres à la retraite. Le Rapport financier comprend deux colonnes de chiffres : la colonne à gauche traite de l'exercice financier de 2020-2021 qui s'est terminé le 31 janvier 2021, celle à droite représente l'exercice financier précédent.

L'année 2020, comme nous l'avons tous vécue ensemble, a été une année bouleversante à plusieurs niveaux. À cause de la COVID-19, nous avons eu à changer entièrement nos façons de travailler et avons eu à nous adapter aux circonstances qui ont entouré la pandémie et les effets qu'elle a eus sur nos paroisses. Dès le début de la pandémie, l'Archidiocèse s'est concentré sur quatre champs d'action : le rehaussement de la communication, l'assurance des services pastoraux auprès des paroisses, la protection du bien-être et de la santé des fidèles et des employés, la gestion de l'impact financier, soit l'aide financière aux paroisses en réduisant la taxe diocésaine et la cotisation à la société ecclésiastique, et l'obtention de subventions provenant des différents paliers gouvernementaux. En plus, l'Archidiocèse a réduit ses dépenses de façon significative afin de pouvoir maintenir un équilibre budgétaire acceptable en ces temps de pandémie.

CONCERNANT LA SECTION DES REVENUS :

1) Environ 52 % des revenus sont générés par les contributions provenant de la *Taxe diocésaine*, les recouvrements pour les programmes d'assurance et les contributions à la société ecclésiastique des prêtres. La taxe diocésaine, qui est normalement de 20 % et est perçue sur toutes les quêtes du dimanche et les dons individuels reçus par les paroisses, a été réduite à 10 % pour la période de mars à août 2020, et à 15 % de septembre 2020 à janvier 2021. Compte tenu de cette mesure et de la baisse générale des dons provenant des fidèles aux paroisses, les recettes de la taxe diocésaine ont chuté à 814 264 \$. Ceci représente une baisse de 642 487 \$ par rapport à l'année précédente. En plus, la cotisation de 4 % à la société ecclésiastique a été éliminée pour la période de mars 2020 à janvier 2021. Ceci représente une autre perte de revenus d'environ 250 000 \$. Ces réductions ont été faites afin de diminuer le fardeau financier de la pandémie sur les paroisses pour les aider à traverser cette période financière difficile.

2) Grâce à sa stratégie à long terme d'augmenter les revenus diocésains, l'archidiocèse a pu générer plus de revenus des propriétés de location telles que le 622 Taché. En 2020, les revenus de location se chiffraient à 464 981 \$, soit une augmentation de 56 506 \$ par rapport à l'année précédente.

3) Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les diocésains et les diocésaines pour les dons de 445 795 \$ appliqués au poste budgétaire *Dons et legs* en 2020-2021. Ceci comprend en grande partie deux dons majeurs totalisant 1 478 92 \$ et un don de 182 000 \$ qui a été utilisé pour parrainer 87 réfugiés désignés par le biais du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RPBV). Le RPBV vise l'accueil de réfugiés recommandés à un bureau canadien des visas à l'étranger par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ils proviennent de différentes parties du monde. La réduction de 230 157 \$ par rapport à l'année précédente est due en grande partie à la réduction des dons destinés au programme de réfugiés. À cause de la pandémie, ce programme a été suspendu pour une partie de l'année. Les dons non affectés varient d'année en année et sont utilisés pour financer diverses initiatives, nouvelles ou en cours, tels que la pastorale jeunesse régionale, une plus grande présence missionnaire sur les réserves des Premières Nations, l'évangélisation, la formation de la foi des adultes et d'autres priorités, telles qu'énoncées dans le plan de la pastorale diocésaine.

4) Les placements à faible risque de l'Archidiocèse sont professionnellement administrés avec une grande prudence. Malgré les effets considérables de la pandémie sur les marchés financiers, l'année 2020-2021 a été une bonne année pour les placements. Comparativement à l'année 2019, qui avait été une année exceptionnelle, l'année 2020 a produit des rendements d'environ 5,5 %. Le revenu total des placements se chiffre à 430 818 \$, une baisse de 390 271 \$ comparée à l'année précédente. Une partie du revenu des placements sert à financer les services pastoraux et administratifs offerts aux paroisses.

5) La *Campagne du Bon Pasteur* a fourni un soutien instrumental à l'archidiocèse en recueillant 390 939 \$, une augmentation de 121 462 \$ par rapport à l'année précédente. La générosité des gens a aidé à compenser la baisse des revenus provenant de la taxe diocésaine et a soutenu la formation de séminaristes et de prêtres.

6) L'archidiocèse a reçu la somme de 317 669 \$ de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Cette aide a aussi contrebalancé les pertes de revenus provenant de la taxe diocésaine.

7) L'organisme national appelé *Catholic Missions in Canada* donne des subventions annuelles à l'Archidiocèse pour appuyer les huit missions auprès des Premières Nations (129 338 \$) et les études de nos séminaristes (84 000 \$).

Le Conseil diocésain avait approuvé un budget avec un revenu total estimé de 5,075 millions de dollars (revenu des opérations et des fonds à restriction externe) pour l'année. Nous avons fini l'année avec des revenus de plus de 5,23 millions de dollars, soit 154 197 \$ de plus que prévu. Cette hausse de revenus est attribuable à la générosité grandissante de nos donateurs et l'aide reçue de la subvention salariale du Gouvernement du Canada. En comparant les revenus en 2020-2021 avec ceux de l'année précédente, on constate que l'archidiocèse a subi une baisse globale de 868 348 \$ de ses revenus. Cette baisse de revenus est attribuable en grande partie à la diminution des rendements sur les placements et à la réduction des activités du programme de parrainage pour les réfugiés.

VOICI LES ASPECTS IMPORTANTS À NOTER DANS LA SECTION DES DÉPENSES :

Selon une vue d'ensemble, environ 1,48 million \$ ont servi en 2020-2021 à payer les dépenses des divers services pastoraux de l'Archidiocèse, une diminution de 450 925 \$ par rapport à l'année précédente. Cette diminution considérable est attribuable à la pandémie. Plusieurs projets et programmes ont été modifiés ou annulés au courant de l'année. L'archidiocèse s'est penché sur l'utilisation de vidéoconférences afin de continuer à offrir des services aux fidèles et aux paroisses. Cette forme de communication est beaucoup moins coûteuse que les rencontres en personne. En plus, le diocèse s'est serré la ceinture afin de réduire ses dépenses autant que possible.

a. Huit missions auprès des Premières Nations sont desservies par quatre prêtres et la communauté des sœurs *Handmaids of the Holy Child Jesus*.

b. Le poste budgétaire *Formation de séminaristes, des diacres et des prêtres* comprend les coûts de la formation initiale et continue de nos séminaristes, diacres et prêtres en ministère actif. La somme de 322 277 \$ a été investie dans la formation des prêtres, des séminaristes et des laïcs pour répondre aux besoins des paroisses, aujourd'hui et dans l'avenir.

c. Les coûts associés à la formation fournie aux prêtres internationaux pour les aider à s'intégrer à leur nouvel environnement (la sensibilisation culturelle, la formation linguistique, y compris l'élocution, et les programmes de stages) paraissent dans le poste budgétaire *Accueil et formation des prêtres nouveaux-arrivants*.

d. Les coûts des services pastoraux diocésains (*Bureau des services pastoraux, Communications, Catéchèse, Pastorale jeunesse, Mariage, famille et vie, Formation des laïcs et Autres services pastoraux*) ont diminué de 79 395 \$ par rapport à l'année précédente.

e. Les coûts de 52 228 \$ pour la *Chancellerie* représentent une diminution de 24 952 \$ par rapport à l'année précédente en raison du départ de Fr. Chris Nwosu qui était à ce poste à temps plein.

f. Les coûts de 45 033 \$ pour le *Tribunal matrimonial* sont inférieurs de 20 172 \$ par rapport à l'année précédente en raison du départ de Fr. Jason Ortega qui était à ce poste à temps plein et de l'entente de service conclue avec l'Archidiocèse de Winnipeg pour réduire nos coûts opérationnels. L'Archidiocèse continue toujours à offrir les services en français aux gens faisant demande d'annulation.

g. En raison de la pandémie, le *Gala diocésain* a été annulé.

h. Les coûts de 32 732 \$ pour la *Formation des laïcs* incluent les dépenses associées au Programme de formation Nathanaël et à d'autres programmes diocésains de formation pour les laïcs. Nathanaël est actuellement en période d'attente à cause de la COVID-19, ce qui explique la baisse significative des dépenses par rapport aux années précédentes.

1) Administrée par l'Archidiocèse, *Assurance propriété et collective des paroisses* (programme des avantages sociaux des employés) correspond aux primes payées. On trouve une somme correspondante dans les *Recouvrements*.

2) Les dépenses du *Bureau de l'archevêque et administration diocésaine* comprennent les coûts administratifs de plusieurs services (les ressources humaines, la comptabilité, les services juridiques, la vérification des paroisses, l'assurance, la gestion immobilière, le programme des avantages sociaux des employés, les investissements, etc.) offerts aux paroisses et aux écoles.

3) L'*Entretien, réparations majeures et services publics* comprend les coûts de l'entretien de l'Archevêché, construit en 1864 (où est situé le Centre diocésain), la résidence pour les prêtres à la retraite et l'édifice au 622, avenue Taché (nous louons actuellement une partie de l'édifice pour générer un revenu pour l'Archidiocèse). Les coûts d'entretien ont diminué de 34 977 \$ par rapport à l'année précédente.

4) En 2020-2021, les paroisses ont recueilli 134 422 \$ en appui à des collectes nationales spéciales, y compris : Développement et Paix – Caritas Canada, la Collecte du Vendredi saint, les Œuvres pastorales du Pape, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) et *Catholic Missions in Canada*. Il y a eu réduction des dons de 84 540 \$ par rapport à l'année précédente. À noter que les dons totaux remis sont plus élevés que les dons reçus par un montant de plus de 42 000 \$ en raison de la cotisation annuelle payée à la CECC : la quête a prélevé 16 089 \$ tandis que la cotisation est de plus de 60 000 \$ annuellement.

5) Le poste budgétaire *Remise de dons en espèce d'actions pour les paroisses* a recueilli seulement 5 235 \$ en dons provenant d'actions cotées en bourse qui ont été reçus par l'entremise de l'Archidiocèse pour les paroisses. Le revenu correspondant à ces dons se trouve dans *Dons et Legs*. Ce poste budgétaire a vu une diminution significative par rapport à l'année précédente, tout probablement en raison des effets de la pandémie, car ces transactions se font généralement en personne dans les institutions financières.

6) On note un surplus de 9 786 \$ dans les *Fonds à restrictions externes*. Ce poste budgétaire représente les revenus, moins les dépenses, imputés aux fonds que l'Archidiocèse détient en fiducie et qu'il doit utiliser selon les objectifs spécifiques de différents fonds.

L'Archidiocèse avait approuvé un budget avec un déficit opérationnel de 579 000 \$ au début de l'exercice financier afin d'honorer ses engagements continus. Malgré l'approbation d'un tel budget et les effets néfastes de la pandémie, l'Archidiocèse a réussi à réduire ses dépenses opérationnelles de façon significative au cours de l'année et à maintenir un niveau acceptable de revenus grâce à la générosité de ses donateurs et à la SSUC. L'Archidiocèse finit l'année avec une perte globale de 130 407 \$ qui sera financée par une réduction permanente de la réserve financière diocésaine.

Enfin, nous vous remercions pour vos dons à l'Archidiocèse et nous sommes également reconnaissants des legs testamentaires reçus, qui sont essentiels au financement de nos services pastoraux, un défi constant à relever.

RICHARD FRÉCHETTE, CPA, CMA

Économiste diocésain durant l'année financière 2020-2021

Conseil diocésain pour les affaires économiques

M^{gr} Albert LeGat, archevêque

Marc Marion, LL.B., président

L'abbé Kevin Bettens, prêtre

L'abbé Charles Fillion, prêtre

L'abbé Brian Trueman, prêtre

Raymond Clément

Paul Prenovault, CPA, CA

Janet Morrill, CPA, CGA

Antoine Hacault, LL.B.

